

Fiche de poste

AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

Référence :	050 - OB - 2022
Intitulé du poste :	Technicien Méthode (H/F)
Corps concernés :	Agent non titulaire de catégorie C
Affectation :	Ministère de la Justice Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (ATIGIP) Service de l'emploi pénitentiaire
Localisation :	11 rue Louisa Paulin – 19000 TULLE
Poste profilé :	OUI – PV
Groupe RIFSEEP :	Sans objet

I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

III. Description du poste :

Placé sous l'autorité du responsable du service organisation industrielle, le technicien méthode est en charge de développer et d'apporter le soutien technique au personnel des ateliers à l'aide d'outils métiers. Il assure à ce titre les missions suivantes :

- Étudier et déterminer les procédures à suivre pour chaque fabrication,
- Formaliser les processus et procédures nécessaires au fonctionnement de l'organisation,
- Constituer les dossiers de fabrication,
- Établir les programmes prévisionnels de production,
- Accompagner la réalisation de préséries et le démarrage de l'industrialisation de produits,
- Optimiser l'organisation du travail,
- Concevoir et réaliser les outils de suivi et d'analyse (tableaux de bord, graphiques...),
- Participer à l'évolution des procédés et des produits,
- Assister la production dans la résolution de problèmes d'ordre techniques,
- Participer à la mise en œuvre de nouveaux projets. Etudier l'implantation de machines et l'organisation du travail de chaque poste dans les ateliers en collaboration avec les responsables d'ateliers et le service OI,
- Améliorer l'ergonomie des postes dans un objectif d'efficacité.

Le poste nécessite des déplacements fréquents sur les ateliers de production.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, il est principalement en relation avec :

- La cheffe du service de l'emploi pénitentiaire et ses adjoints ;
- Les services du siège et ateliers ;
- La direction de l'établissement ;
- Les fournisseurs ;
- Les clients.

IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :

- **Savoir** : Formation Supérieure (DUT minimum) avec première expérience professionnelle en Méthode ou Industrialisation ou amélioration des processus et des procédés ou encore Lean manufacturing (5S, SMED, 5P, 8D...) dans un environnement industriel.
- **Connaissances** : Connaissance en outils et procédés de méthodes en milieu industriel. Pratique des outils et démarches d'amélioration Lean manufacturing
- **Savoir-faire** : Expérience sur poste similaire, maîtrise des logiciels bureautiques et spécialisés, maîtrise des méthodes d'étude de postes, des temps, des coûts, savoir analyser, maîtrise de la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO), savoir travailler en réseau et en équipe. Méthodes d'organisation du travail et de résolution de problèmes.
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

V. Caractéristiques administratives du poste :

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 24 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et son expérience.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

Renseignements et candidatures

Sur les aspects techniques du poste :

Monsieur Jean-Michel BAUCHERON, responsable de service

Tél : 05 55 29 53 02

Sur les aspects administratifs du poste :

Service des ressources humaines

Tél : 05 55 29 99 40

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice

Service des ressources humaines

11, rue Louisa Paulin B.P. 534

19015 TULLE CEDEX

recrutement@riep-justice.fr